



APPEL A CANDIDATURES

Chargé(e) de mission Activités de Pleine Nature

Poste à pourvoir : chargé(e) de mission Activités de Pleine Nature
Affectation : Administration générale – pôle développement territorial
Durée de travail : 35h hebdo
Date d'emploi : 15 mars 2023
Type d'emploi : CDD 18 mois renouvelable

Présentation de la destination et contexte

Maurienne Galibier est un territoire au centre de la Vallée de la Maurienne, à la charnière entre Haute et Basse Maurienne, Alpes du Nord et Alpes du sud, France et Italie. Il regroupe six communes : Orelle, Saint Martin d'Arc, Saint Martin la Porte, Saint Michel de Maurienne, Valloire et Valmeinier, pour 5 500 habitants.

Maurienne Galibier c'est aussi une destination, qui compte un peu plus de 30 000 lits, répartis à 92% sur les trois stations : Orelle, Valloire et Valmeinier. 62% de la fréquentation touristique est hivernale. En été, Maurienne Galibier bénéficie d'importants atouts, notamment en termes de randonnées pédestres et cyclo. Le territoire se trouve sur la Route des Grandes Alpes, et bénéficie de l'attractivité du col du Galibier et des autres cols de Maurienne, renommés pour le tourisme cyclo sportif.

La stratégie de développement touristique de la destination Maurienne Galibier s'est structurée depuis quelques années autour de la diversification des activités touristiques, en faisant des activités de pleine nature un axe fort pour œuvrer à la complémentarité entre les stations d'altitude et le reste de la destination. Il s'agit notamment de :

- Valoriser le versant Adret du territoire, par la structuration des offres randos et cyclo/VTT (y compris en itinérance) et le développement du slow tourisme en s'appuyant sur ses atouts naturels et culturels ;
- Appuyer les stations et les communes dans le développement de leurs offres d'activités de pleine nature, et de veiller à la cohérence de l'offre d'ensemble sur le territoire ;
- Développer, structurer et fédérer les acteurs autour de nouvelles offres d'activités différenciantes et attractives (ex. circuits d'interprétation, via ferrata, micro-aventures...)

Vous avez des idées ? Vous voulez sortir des sentiers battus (mais toujours très bien entretenus) ? Vous souhaitez imaginer et mettre en œuvre des projets pour valoriser un territoire aux atouts exceptionnels ? Vous aimez les défis collectifs, vous avez le sens de la persuasion, vous êtes prêt à embarquer dans une aventure en équipe ?

Si vous aimez être dehors, connaître chaque pierre d'un chemin, mais le travail de bureau ne vous fait pas peur, alors vous êtes bienvenu pour mettre votre énergie au service d'un beau projet.

« Maurienne Galibier, territoire d'ambitions partagées ».

Missions principales du poste

Sous l'autorité du Président, du Vice-président chargé du Tourisme et de la responsable du pôle développement territorial, il/elle est chargé(e) de :

1/ Planifier et suivre l'entretien et les travaux APN

En lien avec les Schémas de cohérence APN, s'assurer de la qualité des itinéraires pour répondre aux attentes et ainsi, satisfaire nos visiteurs.

2/ Définir et mettre en œuvre des actions de développement APN

Participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique du territoire Maurienne Galibier pour améliorer son attractivité et son positionnement différenciant.

3/ Animer la gouvernance APN du territoire

Œuvrer à la cohérence et à la cohésion des actions du territoire en matière d'APN.

Activités et tâches principales du poste

- La mise en œuvre des actions liées aux activités de pleine nature inscrite dans le programme d'actions Espace Valléen (dossier de subvention (Europe, Etat, Région), suivi technique, administratif et financier des actions, aides aux porteurs de projet, animation des Comités de Pilotage, etc.)
- L'élaboration, la gestion et le suivi des marchés publics de travaux (création d'itinéraires, équipements et signalétique) et d'entretien (fauche, élagage, traçage, démontage et remontage du mobilier et équipements été/hiver...).
- La rédaction de cahiers des charges, de rapports, de dossiers techniques ou de synthèses professionnelles pour documenter et accompagner la décision des élus.
- Le suivi terrain des différents projets en cours, des travaux et entretiens réalisés par les entreprises
- La coordination des différents acteurs locaux (référénts communaux, Mairies, ONF, chasseurs, socioprofessionnels, Offices de tourisme, remontées mécaniques, accompagnateurs en montagne, etc.)
- Le suivi du processus d'inscription des itinéraires au PDIPR en lien avec le Département (sécurisation des itinéraires, suivi des conventions de passage avec les propriétaires etc.).
- Le suivi des différents classements et labellisations APN : label FFC, PDESI...
- Le développement, la gestion et le suivi d'outils cartographiques pour la réalisation des différentes missions APN (QGIS, Geotrek).
- La mise en place de circuits d'interprétation thématiques et patrimoniaux sur le territoire en lien avec les acteurs du territoire concernés, publics et privés.
- La coordination et le suivi des documents de promotion et de communication relatifs aux APN en lien avec les offices de tourisme et autres partenaires (cartoguides, topoguides, Géotrek, articles presse...).
- L'organisation et l'animation de réunions et de la commission APN regroupant élus, techniciens communaux, socio-professionnels du territoire.
- La veille technique, pour proposer et développer de nouveaux produits et services touristiques en matière d'APN, gestion de projets en matière d'APN.
- Contribution à la communication dédiée aux APN, au patrimoine et plus largement aux actions touristiques du territoire Maurienne Galibier en concertation avec les OT de la destination Maurienne Galibier.

Exigences requises :

• Compétences techniques :

- Solides compétences en matière de développement touristique territoriale et de l'aménagement du territoire
- Compréhension des enjeux liés aux itinéraires de randonnée, pédestre et VTT, tourisme (distribution, promotion, presse, réseaux...) et à l'environnement montagnard
- Gestion de projet (relations élus, Offices de tourisme, domaines skiables, ONF, chargé(e) de mission des territoires voisins, Département, Région, Europe, FFC, etc...)
- Coordination et animation de réseaux d'acteurs
- Connaissance des finances publiques (procédures contractuelles et marchés publics), des compétences des collectivités territoriales partenaires et des programmes de subvention (LEADER, ALCOTRA, Espace Valléen)
- Connaissances juridiques souhaitées (urbanisme, environnement, code du tourisme, code du sport, loi montagne...)
- Connaissances en informatique, systèmes et réseaux
- Maîtrise des logiciels de bureautique Word, Excel, Powerpoint
- Maîtrise de l'outil SIG (QGIS)

• Compétences relationnelles et qualités personnelles recherchées :

- Capacités de dialogue avec des interlocuteurs variés (élus, techniciens, financeurs, riverains, agriculteurs, entreprises...) et de rendre compte,
- Autonomie, sens des responsabilités et force de proposition,
- Bonne qualité d'organisation, esprit de synthèse et d'analyse,
- Aptitude pour le travail en équipe,
- Réactivité, capacité à répondre dans l'urgence à des situations,
- Pratique d'Activités de Pleine Nature en montagne,
- Sensibilité au développement durable
- Connaissance du territoire souhaitée

Cadre statutaire accessible

Catégorie : A-B

Cadre d'emplois : Rédacteurs /Attachés territoriaux

Formation : Bac + 3 / +4 dans le domaine du développement local, économique ou touristique
et / ou Expérience dans un poste similaire

Poste à pourvoir : **dès que possible ou le 15 mars 2023**

Date limite de candidature : **le 24 février 2023**

Candidature à adresser à : M. le Président de la CCMG 54 rue Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne
CV + lettre de motivation
Ou grh@maurienne-galibier.com

Informations complémentaires sur le poste : Anne GUICHANE – resp du Pôle Développement Territorial
06 37 71 82 11 / aguichane@maurienne-galibier.com

Avantages liés à l'emploi : rémunération selon grille indiciaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux tenant compte de l'expérience, régime indemnitaire, prime annuelle et chèques-déjeuner.